Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 24 (1946)

Heft: 2

Artikel: Ce qu'ils en pensent!

Autor: H.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-721552

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce qu'ils en pensent!

C'était en novembre. La terre allait entrer dans le grand silence de l'hiver. Un dernier rayon de soleil se jouait sur les mottes noircies des sillons.

Il marche sur la route, lentement, comme toujours. On le reconnait de loin. On dit: "Voilà le père H. qui se promène, il profite encore des beaux jours, il a raison."

Le père H. est retraité, avec une petite, une toute petite pension d'une usine de la région. Il a cessé de travailler et maintenant il lit, il lit beaucoup, les journaux, les revues, les livres qu'il trouve. Aussi, il possède comme une érudition et il en est très fier. Dans le village, il est celui , qui sait".

Le voilà près de moi, il s'arrête, m'aborde:

"Alors c'est en ordre."

"Quoi donc?"

"L'assurance-vieillesse!"

"Oh l'assurance... le régime transitoire qui permet d'arriver à l'assurance."

Sa joie s'était un peu voilée. Il paraissait moins allègre. C'est ainsi les vieux, une petite contrariété et ils ruminent des pensées noires.

"Ne vous tracassez pas père H."

"Pourtant j'avais bien lu."

*

L'arrêté du 9 octobre 1945 a suscité l'espérance. Enfin on marche à l'assurance, on édifie l'œuvre dont on parle depuis si longtemps. Ce n'est pas tout de prononcer de beaux discours et d'affirmer qu'on se tient près d'eux, qu'on ne les oublie pas. Il faut une bonne fois réaliser ce qu'on promet. Les vieillards attendent, ils sont patients, ils sont doux parce qu'ils se résignent, mais, leur patience, leur douceur, leur bonté n'expriment pas leur contentement. La vie coûte cher. Autrefois, à deux on dépensait peu, mais aujourd'hui il faut compter et compter. Les petites économies ont fondu, ou, c'est tout comme, elles sont en train de fondre.

Aussi a-t-on accueilli avec faveur ce que le Conseil fédéral annonça en cet automne 1945 à la saison où le laboureur recueille après un labeur acharné le fruit de ses peines. C'était comme un heureux présage,

Chez les époux N., il y a eu discussion. Monsieur est rentré un jour avec son journal corporatif, celui qu'il recevait lorsque dans l'usine électrique de la vallée, il était ouvrier puis chef. Il continue de s'intéresser à sa profession. Il n'a pas tout lâché, Il a un principe, celui qui ne fait plus rien s'en va, c'est vrai, l'inactivité tue plus souvent que le travail. N. a lu et relu son journal. principalement la publication du secrétariat sur le nouveau régime transitoire. La Confédération impose des limites de gains et de fortunes. Au fait ce n'est pas une rente, mais une aide, puis, ces limites sont encore au-dessous de celles établies par l'Office cantonal pour les vieillards. La belle affaire, il ne recevra rien et continuera de végéter. Son cœur se serre, son cœur lui fait mal. Il avait cru, il pensait, on lui avait dit et tout à coup. C'est comme un grand trou noir, comme si on lâchait une vieille barque vermoulue pour qu'elle s'en aille à la dérive et qu'elle s'enfonce dans les flots.

×

On a rempli le formulaire rose. Ce n'était pas facile.

"Quand s'est-on marié?"

"Tu ne t'en souviens plus?"

"Oui, l'année, c'est en ordre, mais le mois, le jour."

Elle se rappelle ces moments de jeunesse, ce jour de bonheur, elle revoit tout cela. Il était beau dans son habit qu'il avait payé... elle n'a jamais su le prix. Il se tenait droit, il était galant svelte et souriait. Maintenant le voilà cassé par les ans. De temps à autre elle l'apostrophe:

"Vieux grognon".

Encore un témoignage d'amour, vieilli, comme eux, comme le temps, comme les ans qui ont passé.

Pensées, images furtives laissant dans le cœur un sillon bleu. "Tu sais, je ne suis pas le seul à ne plus savoir la date de notre mariage." Il raconte: "L'autre jour Jules est allé chez le maire pour remplir sa feuille, mais pas fichu de se rappeler la date de ses noces. Il est retourné à la maison pour la demander à sa femme."

On continue de remplir le formulaire, on répond aux questions avec plus ou moins de précision. Il y a davantage de traits qui ne veulent rien dire, qui mettront les fonctionnaires de l'administration dans l'embarras. Puis on porte le tout au bureau municipal. Le secrétaire a précisé:

"La paperasse fédérale".

On attend. Les jours ont passé, le facteur fait sa tournée, les semaines aussi ont passé, puis un mois, pui deux. La réponse n'est toujours pas venue. On est allé au bureau municipal, un employé a répondu: Patience.

Il en faut de la patience. Un jour enfin la décision: cinquante francs par mois. Elle aurait bien pleuré, elle était toute drôle, elle se sentait légère, c'était la joie. Lui prenait l'air sérieux. Il bougonna: "Ils n'ont fait que leur devoir." Mais en dedans, dans sa tête, il ne voulait pas dire cela, il aurait aimé crier: "Merci, merci beaucoup!" Cependant il n'osait pas, il se gênait...

*

Il y a des cas tragiques. Parfois, c'est la misère noire, cachée, la misère qu'on dissimule, qu'on garde secrète.

Les époux B. vivent seuls dans un petit, un minuscule logement. Le mari a travaillé j'usqu'à l'an dernier, il a 75 ans. Usé, ouvrier non rentable, il est exclu du processus du travail. C'est la loi, acceptée par tous: dans tes vieux jours, abstiens-toi. Il a sollicité l'aide pour les chômeurs âgés. Impossible, le régime transitoire y suppléera. Mais cinquante, quatre-vingts francs pour un couple, c'est si peu, surtout quand il ne reste plus rien, que la maladie, les notes de médecins ont tout absorbé. Pourtant Mme B. ne voudrait pas demander, elle hésite à remplir le formulaire officiel. On le lui réclame. Il faut l'envoyer, étaler sa misère. Elle écrit:

"Veuillez m'excuser de ne pas l'avoir expédié plus tôt, mais comme vous le constaterez, les feuilles m'avaient été préparées, je n'avais qu'à indiquer la somme et puis signer; au dernier moment, je fus si triste d'être obligée de demander que je renvoyais toujours espérant pouvoir vivre sans aide..."

N'est-elle pas émouvante cette lettre, dans sa simplicité, dans sa terrible vérité?

*

Ce qu'ils en pensent? Un commencement, un commencement décevant peut-être, mais qui aura une suite heureuse parce que finalement la bonne volonté triomphe quand on parle chez nous de solidarité.

H. L.